

DÉPARTEMENT**ISÈRE****CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE****DE SASSENAGE****N° D'ORDRE****06/2024****DÉLIBÉRATION****du Conseil d'Administration du 9 Avril 2024****Objet :****COMPTE
ADMINISTRATIF
EXERCICE 2023**Présents :

Nathalie LEVRAT Vice-Présidente du CCAS, Nathaly TAVERNIER, Hajera TURKI, Isabelle DEFAY Conseillères Municipales, Dominique REDON Membre Qualifié, Cécile COIGNÉ, Annie SUAU-BOURDIS, Françoise DAVID, Membres Nommés.

Absents :

Michel VENDRA Président du CCAS, Marie-Frédérique DI RAFFAELE Adjointe, Mylène GOURGAND Conseillère Municipale, Laëtitia MAGINOT, Laurence PERLI Membres Qualifiés.

Pouvoirs : Marie-Frédérique DI RAFFAELE a donné pouvoir à Nathaly TAVERNIER, Mylène GOURGAND a donné pouvoir à Isabelle DEFAY

Date convocation : 29 Mars 2024

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 10

Le rapporteur :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-12, L2311-1 et suivants, L2321-1 et suivants, L2331-1 et suivants, R2311-1 et suivants, R2321-1 et suivants, R2331-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délibération du Conseil d'administration du 21 mars 2023 approuvant le compte de gestion 2022 du Budget Principal du CCAS de Sassenage,

Après avoir examiné le compte administratif 2023 du Budget Principal du CCAS de Sassenage, et constaté que les résultats des opérations sont identiques à ceux du compte de gestion 2023 de la Trésorerie de Fontaine.

PROPOSE au Conseil d'Administration :

D'APPROUVER le compte administratif 2023 du Budget Principal du CCAS de Sassenage, tel qu'il est résumé ci-dessous :

CCAS SASSENAGE CA 2023	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023	590 435.70 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023	676 497.20 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023	86 061.50 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023	389.98 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023	11 925,94 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023	11 535,96 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	97 597,46 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR	7 805,67 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023	86 061,50 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DEFINITIF	93 867,17 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT ANTERIEUR	5 722,73 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2023	11 535,96 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT DEFINITIF	17 258,69 €
RESULTAT GLOBAL	111 125,86 €

DE CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser

DE VOTER ET ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après délibération et après vote, à la majorité avec 8 voix pour et 2 abstentions

CONSTATE, RECONNAIT, ARRETE et VOTE la délibération n°06 /2024 relative à la présentation du Compte Administratif 2023.

Fait et délibéré à Sassenage, les jours, mois, et ans susdits et ont signé les membres présents

Certifié exécutoire par le Président
du C.C.A.S compte tenu de la
réception en Préfecture le :
et de la publication le :

Pour copie certifiée conforme
Sassenage, le 15 Avril 2024

La Vice-Présidente du CCAS,

Nathalie LEVRAT

